

Saint-Pierre, le 31 juillet 2008

Annick GIRARDIN  
député  
conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Marcel Christophe DAGORT  
Président de la Fédération des Chasseurs  
BP 1324  
SAINT-PIERRE

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**TÉLÉPHONE**

05 08 41 99 98

**TÉLÉCOPIE**

05 08 41 99 97

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

[ecrire@annickgirardin.fr](mailto:ecrire@annickgirardin.fr)

**ASSEMBLEE NATIONALE**

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

**TELEPHONE**

01 40 63 15 39

**TELECOPIE**

01 40 63 15 40

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

[agirardin@assemblee-nationale.fr](mailto:agirardin@assemblee-nationale.fr)

**BLOG**

[www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 21 juillet 2008, relatif à vos interrogations à la suite des différentes missions en matière d'environnement qui se sont succédées ces derniers mois.

Si le développement durable a toujours fait partie de mes préoccupations depuis mon implication en politique, il n'en reste pas moins que je suis également très attachée à nos traditions et pratiques ancestrales. Ces deux sujets ne sont d'ailleurs pas antinomiques.

D'ailleurs, plusieurs membres du mouvement Cap sur l'avenir s'en sont eux-mêmes inquiétés et se sont aussi faits l'écho au sein du groupe, des inquiétudes de certains de nos concitoyens.

Vous connaissez mon engagement de toujours - qui est aussi celui de Cap sur l'avenir depuis 2000 - pour le dialogue et la concertation. C'est pourquoi je me tiens à votre entière disposition pour assister à la réunion que vous voulez organiser sur ce sujet important pour les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes cordiales salutations.



Annick Girardin